

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3504

présenté par

M. Amard, Mme Ferrer, Mme Couturier, Mme Manon Meunier, Mme Panot et M. Léaument

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15:, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.